

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	34 (1962)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Le Vaudois et l'industrie
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125270">https://doi.org/10.5169/seals-125270</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le Vaudois et l'industrie

21

Le Vaudois est, dit-on, réfractaire aux activités industrielles. Il est vrai que, dans le canton de Vaud, l'industrie s'est développée plus tard et à un rythme plus lent que dans d'autres cantons. Il est vrai aussi que tout le centre vaudois se dépeuple, faute d'entreprises non agricoles; ce phénomène est illustré de manière frappante par le livre de MM. Rieben, Gonvers et Iffland «Le Canton de Vaud à la Croisée des Chemins». Il convient de s'interroger sur les causes, anciennes et actuelles, et de déterminer les possibilités d'éliminer le freinage.

Certains éléments sont de nature géographique, d'autres tiennent à l'homme. Parmi les causes naturelles, il en est une qui a rarement été mentionnée: le manque d'eau. Les rivières vaudoises sont rares, leur débit est relativement faible. Or la plupart des industries ont besoin de beaucoup d'eau non seulement, autrefois, comme force motrice, mais aussi comme matière première et comme moyen de production. Cette pénurie explique l'absence de l'industrie dans plusieurs régions du canton.

Parmi les causes humaines, certains ont accusé le tempérament du Vaudois, peu entreprenant. L'histoire réfute cette explication. Les exemples de réussites industrielles, passées et actuelles, sont nombreux. Le livre cité en énumère assez pour dissiper tout complexe d'infériorité à cet égard.

Il y a aussi des explications qui relèvent de la politique, des relations sociales et de l'ambiance générale. M. Alfred Piguet en évoque plusieurs dans son ouvrage récent «Aux Confins de la Politique». Parlant de l'Administration cantonale de 1930, il écrit: «L'Administration vaudoise est conçue en regard d'une économie agraire avec de nombreux monopoles en faveur des professions libérales. Elle est donc onéreuse en soi de propos délibéré ou indirectement par l'effet des conceptions dont elle s'inspire. Quant à son inefficacité, fort réelle, elle est imputable au fait que l'on se refuse à l'adapter aux changements intervenus pour conserver la fiction d'un canton principalement campagnard.» Dans certaines communes, la politique électorale a joué un rôle néfaste en s'opposant au développement; on est aujourd'hui revenu de ces erreurs; telle commune qui autrefois interdisait l'établissement d'industries le favorise aujourd'hui par tous les moyens. Mais voici l'impression de l'époque: «Je n'ai jamais ressenti tant d'humeur qu'en entendant rabâcher que le Vaudois est réfractaire à l'industrie et se satisfait de cultiver son sol. La vérité c'est que ce lieu commun servait surtout à masquer de sordides inclinations. J'ai assisté à des

débats où l'on reprochait à l'édilité d'empêcher l'implantation dans la localité d'établissements qui lui auraient procuré plus tôt, plus harmonieusement, l'élan qu'elle a pris depuis lors. J'ai entendu les responsables invoquer à l'appui de leur obstruction, le désir de barrer la route à l'afflux d'ouvriers socialistes afin de prévenir l'affaiblissement des partis qui en résulterait.»

Ces fautes se corrigent. La création de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, la collaboration de cette institution avec de nombreuses communes témoignent d'une heureuse évolution des esprits. Un des obstacles qui subsistent peut être défini à partir de cette appréciation:

«Nous ne manquons pas d'individualités marquantes. Elles abondent au contraire; leurs proportions par rapport à l'ensemble est comparable à ce qu'il y a de mieux dans les pays évolués. Mais on ne les reconnaît pas sans plus ample information. Ce qui nous fait défaut, c'est l'esprit communautaire et la tradition qui les obligeraient à se surpasser. C'est cela l'explication de la médiocrité ambiante.» Le compartimentage de l'économie vaudoise, les divisions de la société empêchent le canton de Vaud de «donner toute sa mesure». Il dépend en grande partie des organisations patronales et des syndicats de tendre vers l'union qui est la condition d'un avenir dynamique. GPV

## Un moyen antique pour la vie future

Le rail et la route absorbent difficilement le trafic intense, nécessaire à notre économie. Même lorsque les autoroutes seront construites, même lorsque les CFF auront réalisé leurs projets de modernisation, la possibilité d'une saturation ne sera pas exclue.

L'aménagement des voies d'eau permettra d'éliminer le risque d'asphyxie des moyens de communication et de transport. Pour le rail et la route, la crainte de la concurrence du canal est donc vaine. La réalisation d'un réseau intérieur de voies navigables ne doit plus être considérée aujourd'hui comme un danger pour les routiers et les cheminots, mais au contraire comme un complément indispensable.

L'augmentation de la capacité de transport est souhaitable. Mais elle n'est pas le seul avantage du canal. Pour les matières lourdes et non périssables, le chaland est le moyen de transport le meilleur marché. Le coût de la construction et de l'entretien est infiniment plus bas pour une voie d'eau que pour une route ou une voie ferrée. L'exploitation est également moins onéreuse: un CV permet de transporter 4 tonnes sur l'eau, 1/2 tonne sur le rail et 1/7 tonne sur la route; pour 1000 tonnes de marchandises, quatre hommes suffisent sur un train de chalands, il en faut soixante sur les trains routiers.

Malgré son ancienneté, malgré son caractère traditionnel, la navigation fluviale est un facteur de productivité dans le domaine des transports. D'apparence archaïque, le chaland répond aux besoins modernes. GPV